



FSU 67
4 rue de Lausanne
67000 STRASBOURG
03 88 35 17 16



Déclaration liminaire – CTSD du 3 septembre 2021

Monsieur le Directeur académique, mesdames, messieurs les membres du CTSD

La rentrée 2021 s'est faite avec en arrière-plan la quatrième vague, le variant Delta qui, selon les spécialistes, est plus contagieux et contaminerait plus les enfants. Dans un contexte qui a rendu plus compliquée la progression des apprentissages, cette rentrée aurait nécessité la mise en place d'un plan d'urgence et la création massive de postes pour l'éducation. Au lieu de cela, le ministère poursuit une politique qui va à rebours des besoins du service public :

- Un protocole allégé, abandon de la limitation de brassage, pas de protocole spécifique pour les cantines, pas de moyens supplémentaires pour permettre l'allègement des effectifs des classes pour favoriser la distanciation physique qui permet de limiter la circulation du virus.

– Le refus de créer un collectif budgétaire pour la création de postes d'enseignant.es, de CPE, d'AED, d'AESH, de PsyEN, de RASED, de personnels administratifs, techniques, médicaux et sociaux dans les écoles, les établissements et les services. C'était une moindre mesure pour répondre aux besoins et annuler les suppressions de postes notamment dans le 2d degré où le déploiement d'heures supplémentaires est une réponse inadaptée.

Le ministre, cette année encore, refuse de prendre en compte la réalité en ne prenant pas les mesures nécessaires. Cette absence de prise de décisions est irresponsable au regard des enjeux de gestion et de sortie de crise.

Les engagements du Grenelle de l'éducation sont sans surprise. Contrairement aux annonces du ministre, les promesses d'augmentation salariale seront loin d'être historiques et sans aucun engagement pluri-annuel.

Limitées à une prime d'attractivité qui ne concerne, pour la première tranche, qu'un tiers de la profession, les mesures de revalorisation pour la grande majorité des collègues se réduisent à la prime d'équipement informatique qui reste très insuffisante et constitue une augmentation anecdotique de salaire.

Au-delà de la deuxième tranche de la prime d'attractivité, toujours insuffisante pour rattraper les standards européens, il est bien difficile de voir de quelconques perspectives de revalorisation pour les années à venir. Il est urgent d'augmenter les salaires de tous les personnels en augmentant le point d'indice.

La FSU 67 dénonce l'ensemble de ces mesures qui tournent le dos à la priorité à l'éducation et qui cherchent à transformer en profondeur les métiers dans le sens de contraintes supplémentaires sur les personnels : projet de création d'un emploi fonctionnel de directeur d'école et de hiérarchies intermédiaires, pilotage par l'évaluation. Nous ne pouvons accepter de tels reculs.

Concernant les collèges, nous déplorons de ne pas avoir d'informations sur les ajustements postérieurs au CTSD de préparation de rentrée en février. Nous vous avons d'ailleurs adressé un courrier au mois de juin concernant en particulier la dotation complémentaire en Education Prioritaire et l'enseignement facultatif de Français et Culture Antique en 6^{ème} pour lequel nous n'avons pas eu de réponse. Nous sommes aussi inquiets de la situation des SEGPA pour lesquelles il manque un certain nombre d'enseignants en cette rentrée.

Dans ces conditions, la FSU 67 appelle la profession à se mobiliser afin d'exiger un plan d'urgence pour le service public d'Éducation. Notre École ne peut fonctionner sans moyens supplémentaires et sans personnels revalorisés et reconnus dans leurs expertises professionnelles.

Elle appelle les personnels à se mobiliser le 23 septembre 2021 pour exiger des mesures ambitieuses pour l'école :

- une baisse généralisée et rapide des effectifs dans toutes les classes
- des créations de postes de remplaçant-es et de RASED
- une véritable revalorisation des salaires des enseignant-es et des AESH
- l'abandon du projet d'une autorité fonctionnelle et décisionnelle pour les directions totalement déchargées